

ETUDIER EN FINLANDE

Enseignement supérieur : DESCRIPTIF

➤ Les universités

Les plus anciennes datent du XVII^e siècle.

Dix sont des universités pluridisciplinaires, trois des universités technologiques, trois des universités centrées sur l'enseignement de l'économie et de la gestion; les quatre restantes sont des académies d'art.

La plus grande est celle d'Helsinki.

Toutes les universités sont sous la tutelle de l'État.

Les universités dans leur ensemble représentent 170 000 étudiants dont 3 500 étudiants étrangers et 22 000 sont en troisième cycle.

Une des caractéristiques des universités finlandaises est la sélection à l'entrée, elle est sévère ! 68 000 demandes pour 28 000 places !

Du fait que la Finlande est un pays bilingue suédois/finnois, deux universités sont en langue suédoise : La Abo Akademi et l'École suédoise d'économie et de management. À l'université d'Helsinki, l'enseignement se fait dans les deux langues et l'université a un département autonome où l'enseignement est entièrement dispensé en suédois, l'École suédoise en sciences sociales.

Toutes les filières ont des *numerus clausus* et un examen d'entrée.

➤ Cursus et diplômes à l'université

Deux semestres : le semestre d'automne de septembre à mi-décembre et le semestre de printemps de mi-janvier à mi-mai.

Trois ans pour obtenir le Bachelor's degree *Kandidaatti/kandidat* qui est le premier diplôme; un enseignement de base dans une matière principale avec généralement un mémoire en fin de cursus; ce diplôme contient également des enseignements complémentaires dans d'autres disciplines ainsi qu'en langues étrangères.

Deux ans ensuite pour obtenir un *maisteri/magister/master* qui permet un approfondissement dans une matière privilégiée et la rédaction également d'un mémoire.

Dans chacun de ces cursus, il y a une majeure *pääaine/huvudämne* et une mineure *sivaine/biämne*. On peut éventuellement compléter ces cinq années d'études par un *Licenciate's degree "lisensiaatti/licentiat"* en deux ans et un titre de docteur "*tohtori/doktor*" qui s'obtient en quatre ans. Il s'agit pour ces deux diplômes de travaux de recherche avec la publication d'une thèse.

Le kandidaatti/Kandidat correspond à 180 crédits ECTS, un crédit correspondant à 40 h de travail qui sont des cours, des séminaires, des conférences, des travaux dirigés ou pratiques.

Le maisteri, cinq ans d'études post-enseignement secondaire, ou deux ans après le Kandidaatti correspond à 120 crédits ECTS.

Le lisensiaatti/licenciat sont des formations prédoctorales en deux ans. Ces diplômes correspondent également aux formations professionnelles en six ans de médecine, odontologie, médecine vétérinaire.

La Finlande a complètement achevé l'adaptation de son système d'enseignement supérieur au processus de Bologne.

Vous pouvez également télécharger le dernier guide d sur les universités finlandaises dans la partie PUBLICATIONS d du site suivant :

<http://www.cimo.fi/Resource.phx/cimo/publications.htx>

<http://www.minedu.fi/minedu/education/universities.html>

➤ **Les polytechniques**

Il en existe 29 dans le pays et la majorité d'entre elles sont pluridisciplinaires. 114 000 étudiants sont inscrits dans ces écoles dont 2 600 sont des étrangers.

Elles sont cofinancées par le gouvernement et les collectivités territoriales. Elles sont gratuites.

Le système des polytechniques date des années 90 et donne plutôt des formations professionnelles post-bac un peu dans l'esprit de nos BTS ou DUT. L'enseignement est centré sur le commerce, la gestion, l'industrie, etc. Les polytechniques sont très axées sur les besoins de l'économie et essayent de faire évoluer les formations en fonction de ces besoins.

Les différents domaines :

- Ressources naturelles
- Technologie et transport
- Gestion
- Hôtellerie et restauration
- Santé et social
- Culture
- Sciences de l'éducation

Quatre établissements dispensent un enseignement en suédois et quatre autres dans les deux langues.

➤ **Cursus et diplômes en polytechniques**

En général, le cursus dure de trois ans et demi à quatre ans à temps plein.

Chaque unité d'enseignement est évaluée en crédits « opintoviikko/studieveck ». Un crédit correspond approximativement à 40 heures de cours et un semestre à temps plein donne 15 à 20 points.

Il s'agit également ici des crédits. Un crédit est égal à 40 heures de travail. Un programme complet correspond à 210/240 crédits ECTS

Le contenu des études est professionnel, pratique avec un stage obligatoire et un mémoire à rédiger en fin de diplôme. Les études comprennent également des enseignements obligatoires comme la communication, le finlandais et une ou deux autres langues étrangères. Il peut y avoir également des doubles cursus.

Le nom du diplôme est: " amattikorkeakoulutitkinto"/"yrkeshöleexamen" avec le nom de la spécialité qui figure devant en abrégé : AMK/YH.

L'année universitaire comprend deux semestres: un semestre d'automne qui démarre en septembre, en août dans certaines polytechniques jusqu'en décembre et un semestre de printemps de janvier à mai.

Il ya la possibilité de continuer en master , le master correspond à 60/90 crédits ECTS et peut durer 1 an et 1/2 à 2 ans

http://www.minedu.fi/minedu/education/polytechnics_list.html

Le portail des polytechniques

<http://www.arene.fi/>

➤ **Filières intéressantes**

L'architecture, l'environnement, l'informatique...

Tous les programmes en anglais des polytechniques et des universités sont accessibles sur la base de données suivantes : <http://finland.cimo.fi>

Consultez le document PDF "International Study programmes".

Enseignement supérieur : modalités pratiques

➤ **Inscriptions**

Si on a une excellente maîtrise du finnois, ce qui est relativement rare, on est soumis comme les étudiants finlandais à la sélection pour une admission à l'université en première année. En plus du baccalauréat, il faut passer le Ylioppilastutkinto. <http://www.ylioppilastutkinto.fi/english.html>

Faire la démarche un an avant la date de la rentrée universitaire :

<http://www.minedu.fi/>

Pour tous les détails, un document en anglais très complet sur l'enseignement supérieur en Finlande est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.cimo.fi/>

Donc, comme la plupart des enseignements sont en finnois ou en suédois sauf exception, a priori nos étudiants vont plutôt se tourner vers les programmes en anglais. Ils sont assez nombreux et consultables sur la base de données suivante dans la rubrique "studying in Finland".

<http://finland.cimo.fi>

Sur ce site, il faut cliquer sur "studying" et ensuite sur "International programmes".

Plus de 300 programmes sont recensés par spécialité.

En général un baccalauréat est demandé pour ceux qui souhaitent faire un diplôme complet ; dans certains cas il peut y avoir une sélection mise en place par l'université ou la polytechnique, se renseigner auprès de l'établissement envisagé. Bien entendu il faut un bon niveau d'anglais en principe validé par un bon score au TOEFL.

On peut également soit à l'université soit en polytechnique, venir faire une formation courte en un an ou un semestre qui n'est pas forcément validé par un diplôme mais qui vous donne une spécialisation supplémentaire.

On peut également choisir de faire un master complet en deux ans.

Commencer les démarches un an à l'avance ! contacter directement l'établissement envisagé !

Se renseigner sur le site du Conseil national de l'éducation :

<http://www.oph.fi> .

Cliquez sur english et NBE Sites in English et ensuite « How to apply to Education in Finland ».

➤ **Coûts de scolarité**

Les établissements sont publics et les études sont ainsi gratuites. Etre membre du syndicat des étudiants coûte entre 30 à 85 € par an. Les frais liés à la couverture maladie sont inclus dans cette cotisation. Cotiser au syndicat des étudiants est obligatoire pour les étudiants inscrits en master ou en bachelor.

Certains programmes des cours internationaux peuvent exiger quelques frais de scolarité supplémentaires. Se renseigner !

➤ Aides financières

Il existe quelques possibilités de recevoir de l'aide financière pour les études en Finlande en tant qu'étudiant étranger :

- **Cimo Fellowships**

Une bourse accordée aux étudiants de 2e ou 3e cycle et aux chercheurs de toutes nationalités avec une préférence pour les étudiants venant des pays baltiques, de Russie, des pays de l'Europe centrale et de l'Est. C'est après être admis à une université que le candidat fait la demande auprès de l'établissement. Le demandeur ne doit pas avoir plus de 35 ans. La bourse est accordée pour 3-12 mois pour un montant de 690-1010 euros par mois.

- **The Finnish Gouvernement Scholarship Pool**

C'est une bourse accordée par le gouvernement finlandais aux étudiants de 2e et 3e cycles, aux chercheurs ou enseignants pour des études en Finlande de 3-9 mois.

Le candidat doit :

- Etre admis dans un établissement finlandais pour des études du 2e ou 3e cycle, pour participer à un projet de recherche ou pour enseigner dans un établissement d'études supérieures ;
- Avoir au moins un master avant la date de début des cours ;
- Ne pas avoir passé plus d'un an dans un établissement d'études supérieures en Finlande ;
- Prouver sa compétence dans la langue dans laquelle il va suivre ses études, faire de la recherche ou enseigner en finnois/anglais/suédois ;
- Ne pas être âgé de plus de 35 ans ;
- Être de nationalité d'un des pays suivants :

Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chine, Corée, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Mongolie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie.

Le montant de la bourse est d'environ 750 € par mois.

Les démarches pour faire une demande dépendent de différents critères et il faut bien se renseigner avant de faire la demande, soit auprès de Cimo en Finlande : 358 1080 6767

E-mail : cimoinfo@cimo.fi

soit auprès de l'établissement envisagé, soit auprès du ministère des Affaires étrangères à Paris :

Direction de la coopération scientifique, universitaire et de la recherche

Bureau des boursiers français à l'étranger

20, rue Monsieur

75700 Paris 07 SP

01 53 69 40 78

Finnish Studies and Research

Une bourse accordée pour des études de 2e et 3e cycles ou pour un projet de recherche auprès d'une université finlandaise dans les domaines suivants : langue, littérature finlandaise ou ethnologie.

Le candidat ne doit pas être âgé de plus de 35 ans et doit faire la demande auprès de l'établissement où il est admis. C'est une bourse d'environ 760 euros par mois.

Vous trouverez plus de renseignements concernant les bourses nommées ci-dessus sur le site de CIMO : <http://finland.cimo.fi/studying>

Yle esittely

➤ **Les bons plans**

C'est vrai que la Finlande est un pays où il fait souvent très froid, mais les Finlandais ont des techniques efficaces pour garder la chaleur : le sauna typiquement finlandais que l'on trouve aujourd'hui dans presque toutes les maisons. Les Finlandais ont la réputation d'être réservés, mais ce sont en réalité des gens qui, une fois la glace brisée, sont des amis dignes de confiance et de joyeux compagnons qui vous feront découvrir ce qu'est vraiment la vie à la finlandaise !
Plein d'offres de formation en anglais accessibles !

L'office de tourisme de la Finlande
<http://www.visitfinland.com/>

Plein d'infos intéressantes sur la Finlande et ses habitants
<http://www.info-finlande.fr/>

➤ **Budget**

Il faut compter environ 750 euros par mois pour vivre correctement.

➤ **Logement**

Dans certaines villes ce sont les syndicats d'étudiants qui s'occupent du problème du logement et beaucoup de villes et de municipalités ont des résidences pour étudiants. Le mieux, c'est de se renseigner auprès du Service des relations internationales de l'établissement envisagé ou de contacter le syndicat étudiant

Le syndicat des étudiants finlandais :

<http://www.syl.helsinki.fi/english/>

Pour le logement il peut être bien de visiter le site de SOA ou de les contacter :

Finland's Student Housing Ltd (SOA Oy)

Kalevankatu 4 A 16

00100 Helsinki

: +35 89 640 455

Fax: +35 89 640 433

E-mail : info@soa.fi

<http://www.soa.fi/eng/index.htm>

➤ **Emploi pour étudiants**

Consultez les petites annonces dans votre établissement ou les journaux. Il est aussi possible de demander directement sur place, dans des cafés, restaurants ou dans des boutiques, en faisant du porte à porte.

Le plus grand quotidien d'Helsinki qui publie des offres d'emploi est le Helsingin Sanomat. Les offres recouvrent tout le territoire finlandais. Certains magazines professionnels ainsi qu'un bon nombre de quotidiens locaux publient des offres d'emploi :

- Aamulheti

- Turun Sanomat (journal indépendant)
- Maaseudun Tulevaisuus (journal national)
- Iltalehti (journal du soir)
- Kalevala
- Kauppalehti (journal économique)
- Keski-suomalainen
- Savon Sanomat

Visitez également le site de l'organisme pour l'emploi en Finlande :

<http://www.mol.fi>

➤ **Sécurité sociale - assurances**

En cas de soins médicaux pendant votre séjour, vous bénéficierez d'une prise en charge sur place de vos dépenses de santé, selon la législation sociale et les formalités en vigueur dans ce pays. Les soins à l'université sont pris en charge par le Service finnois pour la santé des étudiants FSHS (Ylioppilaiden terveydenhoitosäätiö YTHS/Studenternas hälsövårdsstiftelse SHVS). Il y a un centre de santé dans chaque université, on peut consulter gratuitement des généralistes, mais une somme modique vous sera demandée pour une consultation chez un spécialiste.

Plus d'information sur le site suivant :

<http://www.fshs.fi/netcomm/default.asp?strLAN=EN>

Il n'y a pas de système comparable dans les polytechniques.

N'hésitez pas à prendre une assurance complémentaire, renseignez-vous auprès de votre propre mutuelle avant de partir, pensez à prendre une assurance RC, responsabilité civile.

Toutes les informations sur le site de la Caisse nationale de l'assurance maladie dans la rubrique "étranger" pour vous procurer votre carte européenne d'assurance maladie.

<http://www.ameli.fr>

<i>APPRENDRE LA LANGUE DU PAYS</i>

➤ **En France**

À l'université :

INALCO : <http://www.inalco.fr/>

Université de Caen : <http://www.unicaen.fr/>

Les cours et les écoles en France :

Institut Finlandais <http://www.institut-finlandais.asso.fr>
(Prof Mmes Bailey et Kuningas)

➤ **En Finlande**

Dans les universités il existe des centres de langues pour les étudiants étrangers qui peuvent éventuellement s'initier ou se perfectionner en finnois parallèlement à leurs cours.

Il y a également des établissements de formation continue pour adultes qui donnent des cours de langue, les kansanopistot/folkhögskolor : <http://www.ktol.fi>

Une autre possibilité sont les cours d'été qui sont très populaires. Voir le site suivant pour les adresses et des renseignements : <http://finland.cimo.fi/studyingfinnish>

Consultez également le site de l'association des universités d'été en Finlande : <http://www.kesayliopistot.fi>

Ou contactez-la directement :

Rautatienkatu 26 A 4
FI-33100 Tampere
Tél. : +358 (0)3 214 7626
info@kesayliopistot.fi
<http://www.kesayliopistot.fi>

ADRESSES utiles

➤ **En France**

Ambassade de Finlande

2, rue Fabert
75007 Paris
Tél. : 01 45 55 51 57
Fax : 01 47 05 35 45
<http://www.amb-finlande.fr/>
et son magazine
<http://www.info-finlande.fr/home.php3>

L'Institut culturel finlandais

60, rue des Ecoles
75005 Paris
Téléphone : 01 40 51 89 09 - Fax : 01 40 46 09 33
<http://www.institut-finlandais.asso.fr/>

➤ **En Finlande**

Le site du ministère de l'Éducation
<http://www.minedu.fi>

Le site de CIMO, le centre finlandais pour faciliter les échanges internationaux
<http://finland.cimo.fi>

Les sites des syndicats étudiants

National Union of Finnish Students (SYL)

Kalevankatu 3 A 46
00100 Helsinki
Tél. : +35 89 680 3110
Fax : +35 89 642 413
E-mail : syl@syl.helsinki.fi
<http://www.syl.helsinki.fi>

